



**Réflexions et
propositions de la
CGT FINANCES
PUBLIQUES NORD
pour l'amélioration du
réseau lillois**

OCTOBRE 2017

Constat

Depuis plusieurs années les restructurations se sont enchaînées sans véritable réflexion sur l'exercice des missions, le service public ou l'accès des usagers à leur CFP.

Les seules considérations à chaque réorganisation ont été d'ordre **immobilière, budgétaire ou des intérêts particuliers.**

De cet empilement de réorganisations, s'ensuit une organisation illisible et totalement incohérente tant en termes de missions que de maillage géographique.

Cette situation ne peut pas perdurer. La CGT Finances Publiques Nord a déjà interpellé la direction sur ce sujet et notamment sur le CFP de Roubaix où nous avons formalisé les réflexions et propositions pour la création d'un CFP à Villeneuve d'Ascq.

Dans ce cadre, nous avons rappelé les principes portés par la CGT Finances Publiques Nord :

- même accès facile au service public
- lisibilité du maillage géographique et des missions
- les implantations doivent simplifier la vie des publics concernés
- des services à taille humaine

Au-delà du CFP de Roubaix, la situation de la métropole lilloise demande à être remise à plat car elle a été impactée par de nombreuses restructurations et pendant le même temps elle est une zone urbaine densément peuplée et en constante augmentation dans les zones périurbaines.

Population - Données générales

Avec 1 129 061 habitants en 2013, la MEL est la plus peuplée des métropoles de droit commun et celle qui présente **la plus forte densité de population**, avec 1 846 hbt/km².

En terme démographique, la population de la métropole lilloise représente 43 % de la population régionale.

Évolution démographique

1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013
991 555	1 042 854	1 047 603	1 067 345	1 091 156	1 105 080	1 129 061

Le grand Lille avec 48 milliards d'euros de PIB est la troisième économie de France après

le grand Paris et le grand Lyon et devant le grand Toulouse.

Néanmoins le grand Lille pèse très lourd dans l'économie du Nord Pas de Calais puisque 50 % des entreprises de la région sont situées dans l'agglomération de Lille et elles y réalisent 55 % du PIB de la région.

L'arrondissement de Lille est la deuxième place française en termes de sièges sociaux après la région francilienne (Auchan France, ATAC, Leroy Merlin, La Redoute...).

La métropole est aujourd'hui encore la troisième place financière de France.

Propositions

Partant de ce constat, la CGT Finances Publiques propose de réfléchir à une nouvelle organisation pour plusieurs sites sur la métropole lilloise.

Sur le secteur de Roubaix- Villeneuve d'Ascq, la CGT a formulé des propositions dès 2016 pour la création d'un centre des finances publiques de pleine compétence à Villeneuve d'Ascq.

Toutes les propositions de ce document s'inscrivent totalement dans les principes énoncés en 2016,

➤ La cité administrative de Lille : déconcentrer et rapprocher l'utilisateur

Aujourd'hui la cité administrative est composée des services suivants :

- SIP de Lille Nord et SIP de Grand-Lille-Est ;
- SIE de Lille Nord et SIE de Grand-Lille-Est ;
- CDIF de Lille 1 ;
- SPF de Lille 1, Lille 2 et SPF-E de Lille 3 ;
- PRS ;
- Direction (service Liaison/Rémunération et CGR, Division du Recouvrement, Division des Particuliers et Division des Professionnels) ;
- SERCO

avec près de 350 emplois.

Cette situation actuelle est issue de la fermeture et de transfert de nombreux services : l'arrivée des services de l'hôtel des impôts de Lille Est en 1999 ; fermeture du site de Vauban en 2014 avec l'arrivée des SPF et d'une partie des CDIF ; fermeture des trésoreries de *Mons en Baroeul* en 2003, de *Lambersart* en 2015 et de *La Madeleine* en 2016

Cette situation génère au quotidien une concentration d'accueil considérable notamment pour les impôts des particuliers et risque encore de s'aggraver avec le projet de la DRFIP Nord de créer un seul SPFE pour l'ensemble de la métropole élargie au Douaisis !

Dans ce contexte et pour rapprocher les usagers du service public, nous proposons

le transfert de la gestion des dossiers des particuliers (SIP) des secteurs de *Fives, Hellemmes et Saint Maurice Pellevoisin* sur le site de Lille Fives.

Et pour mettre fin à une situation incohérente et pour améliorer la lisibilité du service public pour les usagers, nous proposons la création d'un **CFP de pleine compétence à Seclin** gérant le secteur sud de la métropole lilloise (Mélantois, Carembault, et une partie de la Pévèle).

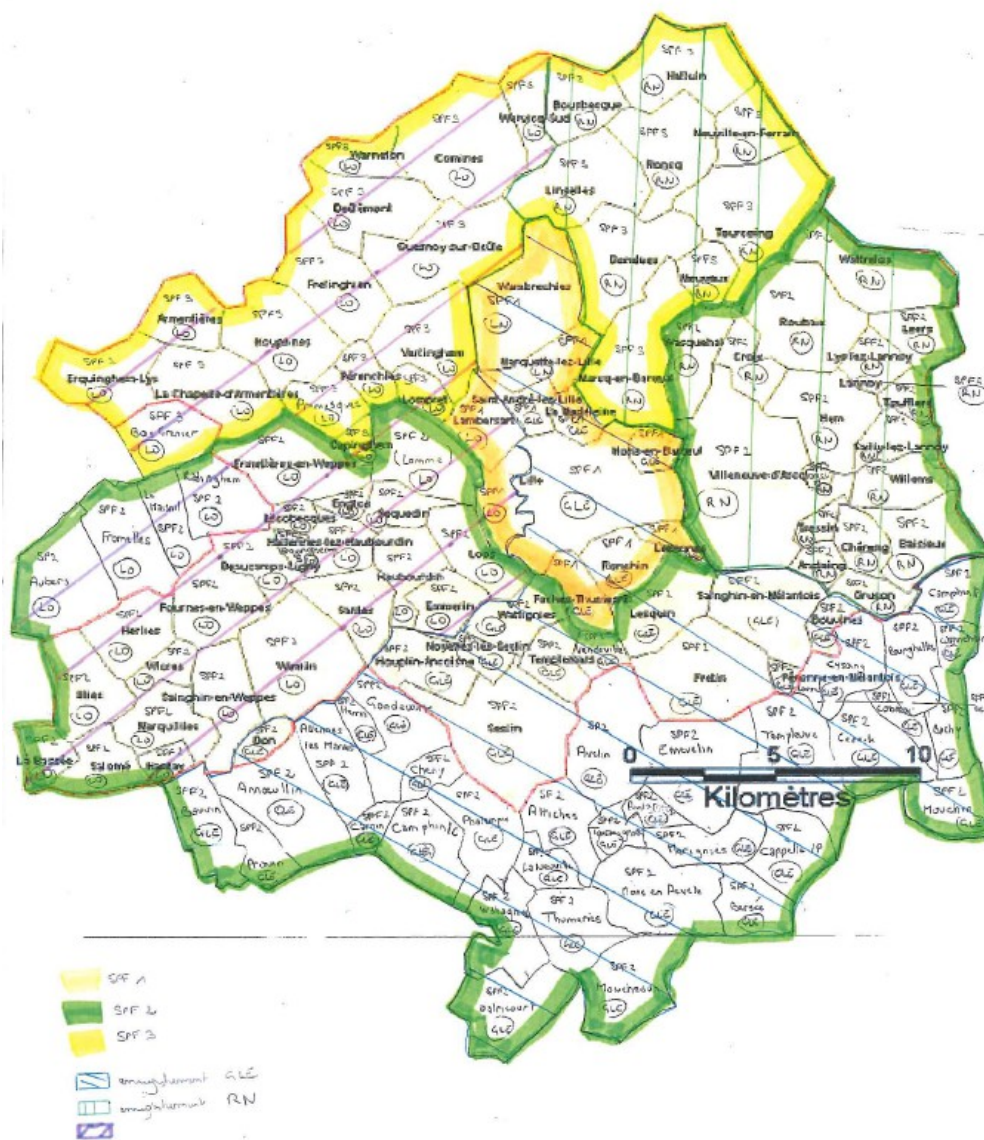
➤ Une organisation lilloise plus cohérente

Sur les autres missions, la gestion foncière, patrimoniale et cadastrale sur le lillois est caractérisée par un embrouillamini tant sur les périmètres des missions que des compétences géographiques.

Aujourd'hui les 3 SPF, les 2 CDIF et 3 les pôles enregistrement ont des contours géographiques différents rendant incompréhensibles pour les collègues et les usagers l'organisation existante.

Carte « Périmètres » concernant les SPF et services de l'enregistrement, fournie par la Direction en avril 2016.

Périmètres des SPF et pôles enregistrement – ASR 2017 - CTL-CHSCT – avril 2016



Nous avons donc des propositions pour améliorer cette situation.

Fort des liens entre les services de publicité foncière, ceux de l'enregistrement et des centres des impôts fonciers, il est indispensable d'avoir un périmètre géographique **identique clairement identifié**.

C'est pourquoi nous proposons d'implanter sur chacun des sites suivants (Lomme, Roubaix et Lille Cité) un SPF, un CDIF et un service de l'enregistrement, chacun de ces services ayant la même compétence géographique se basant sur les SIP existants.

- **Sur le réseau des trésoreries**, la CGT réaffirme son attachement à l'implantation des trésoreries de proximité de pleine exercice.

Les mobilisations autour de l'ASR des années précédentes (Marchiennes, Lannoy, Saint-Pol sur mer, Anzin, Pont à Marcq...) ont montré l'attachement des usagers et des élus locaux à ce service public.

En ce sens, nous proposons que la trésorerie de **Quesnoy sur Deûle** prenne en charge le recouvrement des particuliers répondant ainsi aux besoins exprimés par les usagers.

- Sur l'Immeuble des Nouveaux Métiers : il est situé rue Jean Jaurès à Lille et accueille les services suivants :
 - la trésorerie de Lille Amendes ;
 - le Centre Prélèvement Service (CPS) ;
 - les services de la Formation Professionnelle.

A plusieurs reprises, les organisations syndicales ont pointé les difficultés liées à l'implantation de ce site (stationnement, éloignement de la gare pour le centre de formation, difficultés liés à l'accueil des usagers de Lille-Amendes...). La CGT avait fait en 2015 des propositions pour l'installation des services de la formation professionnelle à la cité administrative.

Une réflexion pourrait être menée sur les services situés à l'INM.